

L'historien au risque de l'engagement

The Historian at the Risk of Engagement

Annette Wieviorka



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7086>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7086

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002

Pagination : 137-143

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Annette Wieviorka, « L'historien au risque de l'engagement », *Questions de communication* [En ligne], 2 | 2002, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7086> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7086

ÉCHANGES

ANNETTE WIEVIORKA

Centre de recherches politiques

CNRS, Paris

wieviorka@aol.com

L'HISTORIEN AU RISQUE DE L'ENGAGEMENT

Résumé. — Dans un entretien avec Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter, l'historienne Annette Wieviorka approche l'engagement à partir d'un itinéraire personnel, marqué par les travaux qu'elle a menés sur la shoah. Elle revient sur les ouvrages, les controverses, les causes qui caractérisent ce parcours et note l'importance qu'y occupe la présence du chercheur dans les médias. Ainsi, ne dissocie-t-elle pas démarche scientifique et vulgarisation, engagement personnel et engagement public.

Mots clés. — Engagement, histoire, controverses, shoah, médias.

Béatrice Fleury-Vilatte. — L'engagement de l'historien est-il spécifique par rapport à celui de chercheurs appartenant à d'autres disciplines ?

Annette Wieviorka. — Je pense qu'il y a un engagement spécifique de l'historien, parce que son engagement est, en quelque sorte, muselé par ce qui fait la spécificité de l'histoire, à savoir le rapport à la vérité. C'est dans la tension entre la subjectivité du chercheur, son désir d'intervenir dans les débats ou de marquer, par son travail, la vision du passé et le rapport à la vérité, qu'il y a une difficulté constituant la spécificité de l'engagement.

Jacques Walter. — Est-ce une donnée transversale à toutes les périodes sur lesquelles les historiens travaillent ou applicable, avec plus de force, à celles qui touchent l'histoire contemporaine ou immédiate ?

Annette Wieviorka. — Cette spécificité est transversale, mais pas forcément à tous les champs de l'histoire ou à tous les types d'histoire. Quel que soit le champ auquel on s'intéresse, on le fait à partir d'un questionnement qui est celui du présent. On choisit un type d'approche, une grille interprétative, quelque chose qui a aussi à voir avec la vision qu'on a du monde et on choisit un objet. Quand on décide de faire une histoire sexuée, une *gender* comme disent les Américains, cela constitue une forme d'engagement, au sens large du terme. Il faut également dissocier la question de l'engagement quand elle est posée par rapport au métier d'historien, c'est-à-dire dans la façon dont chacun écrit un fragment de l'histoire, de celle concernant la place de l'historien dans la cité. À cet égard, ce dernier peut aussi se déconnecter de son métier, comme Marc Bloch, celui auquel chacun de nous aimerait ressembler. On souhaiterait, en effet, avoir écrit et *L'étrange défaite* et *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, être entré dans la Résistance et mourir en héros. Ce faisant, on masque que beaucoup d'historiens se sont engagés autrement, par exemple dans le soutien à Vichy. Il y aurait de la prétention à faire croire que le métier d'historien inclut nécessairement un engagement du bon côté et une lucidité particulière.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Est-ce qu'on arrive réellement à mettre de côté la dimension historique et, si oui, sous quelle forme ? Est-ce que, par ailleurs, ton environnement a influé sur les travaux que tu mènes dans le domaine de la shoah ?

Annette Wieviorka. — On veut postuler qu'on reste soi-même. L'unité fondamentale c'est ce qu'on est et l'histoire exprime aussi cet attachement. Je suis devenue historienne à partir d'un itinéraire familial que je souhaitais retrouver. Ceci a croisé d'autres interrogations, notamment sur la façon dont la société négligeait certaines perspectives. Je me suis toujours sentie, et c'est peut être une difficulté personnelle, comptable de cette histoire par rapport à ceux qui l'avaient vécue, par rapport aux morts et aux vivants. Et ce, dans une tension qui, parfois, a été insupportable, parce que le contenu des recherches d'historiens ne correspond pas forcément au discours que tiennent les amicales de survivants. Avec les années et la modification de ma place dans les générations, car je suis désormais grand-mère, pointe un engagement par

rapport aux générations qui suivent, animé par le désir que cette histoire ne soit plus une emprise sur les enfants ou petits-enfants de ceux qui ont succombé ou qui ont survécu à la shoah. Finalement, cet engagement dans la transmission pose des interrogations éthiques et politiques.

Jacques Walter. — Quand tu écris *Auschwitz expliqué à ma fille*, estimes-tu qu'il s'agit d'un livre engagé ?

Annette Wieviorka. — C'est un engagement parce que lorsque je l'ai écrit, j'avais clairement à l'esprit que je ne ferai pas de concession. À aucun moment, je n'ai pris un ton moralisateur, ni prôné un devoir de mémoire. Je souhaitais faire ce livre comme un enseignant, en racontant une histoire à ma fille qui, à l'époque, avait treize ans, l'âge du public auquel l'éditeur s'adressait. Simultanément, j'ai essayé de réfléchir à ce que je souhaitais : maintenir le souvenir de cette histoire et en faire un outil de réflexion sur le passé qui puisse aussi concerner le présent, sans que cette histoire ne prenne ces jeunes en otage. Ce qui revient à respecter leur liberté.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Est-ce que cela veut dire qu'il y a une conception de l'engagement comportant différentes modalités d'expression, que l'engagement est structurant pour la démarche historique ?

Annette Wieviorka. — Il y a différentes modalités d'expression qui correspondent à nos façons d'être dans une société moderne. Nous exerçons à la fois un métier, nous sommes chercheurs. Nous menons des activités sociales. Nous sommes parents, femmes, et puis, dans certaines circonstances, nous pouvons être militants comme je le suis moi-même dans le cadre de la *Cité pour les archives*. J'en viens aux relations entre engagement et démarche historique. Pour moi, l'engagement a été structurant, ce qui n'est pas le cas pour tous les historiens, car on est aussi le produit de sa génération. Je suis de celle de 1968. À cette époque, je terminais ma licence de Lettres et j'ai participé à l'une des premières manifestations où l'on voulait faire se rejoindre les étudiants et la classe ouvrière. On était parti de la Sorbonne pour aller jusqu'aux usines de Boulogne-Billancourt. Puissance de l'image, je me rappelle les portes fermées de l'usine, les ouvriers ou les piquets de grève syndicaux assis sur les ponts des usines. À l'époque, j'ai revu 1936. À ce moment, je me suis dit que j'allais abandonner les Lettres pour faire de l'histoire.

Jacques Walter. — L'engagement présuppose une cause. Quelle est ou quelles sont les causes pour lesquelles tu t'es engagée ?

Annette Wieviorka. — Au tout début de mon itinéraire, il y avait une cause liée à ma vision marxiste de l'histoire, ce qui laisse une empreinte. En ce qui concerne la shoah, la cause est l'essai de respecter scrupuleusement la vérité, de faire une histoire qui ne soit pas celle des bourreaux, c'est-à-dire qui ne répète pas ce qu'a été la Solution finale. C'est une question de principe. Ensuite, il y a une dynamique, des centres d'intérêt qui se développent. On travaille alors sans penser à la cause. On le fait comme tout chercheur en ayant envie de comprendre, de trouver une explication.

Jacques Walter. — On distingue des jugements de faits et des jugements de valeurs. Est-ce que dans ton travail, la valeur joue un rôle particulier, notamment quand tu te trouves engagée dans ces controverses ?

Annette Wieviorka. — La première valeur est la vérité. Parfois, c'est très gênant, parce qu'on aurait bien envie que quelque chose se passe d'une certaine façon, et puis cela ne se passe pas ainsi. On atteint la maturité du métier quand on accepte que le réel ne corresponde pas à la façon dont on aurait envie qu'il soit. En ce qui concerne les controverses, je me suis trouvée engagée sur la question de la vision des déportés résistants, des déportés juifs, enfin sur la question du rapport au parti nazi. Les controverses peuvent également être plus ponctuelles, publiques aussi comme lors de mon désaccord avec la préface du *Livre noir du communisme* écrite par Stéphane Courtois. Celle-ci plaquait des analyses faites par les historiens qui s'intéressaient à la shoah, sur la question du communisme. Je contestais cette volonté de comparaison qui relève, en fait, de la volonté de remplacer une criminalité par une autre. Est-ce qu'elle est proprement scientifique ou est-ce que l'on bascule dans autre chose ? C'est un peu difficile de le dire. De toutes les façons, l'historien qui travaille sur l'époque contemporaine est à la lisière du politique. Un autre problème se pose à tout historien qui accepte de ne pas rester seulement dans son atelier, mais de débattre publiquement dans des lieux qui ne sont pas ceux de la recherche, c'est-à-dire les médias. Certains de mes collègues n'arrêtent pas de se plaindre, disant qu'ils seraient instrumentalisés. On ne peut contester les médias tout en étant présent et en faisant comme si ces derniers n'assuraient pas la diffusion, la vulgarisation de nos travaux, au bon sens du terme. On ne peut jouer les vierges effarouchées, alors que ce qui assure notre notoriété, c'est précisément cette présence dans les médias. Il y a d'ailleurs médias et médias. Pour ma part, je peux très exactement dire quels sont ceux où j'interviens : France-Culture, la chaîne Histoire, *Le Monde*, Arte, France-Inter. Ce sont ceux que j'écoute, que je regarde et que je lis, avec lesquels je me sens chez moi. Les journalistes que l'on y rencontre sont des gens cultivés qui posent des problèmes proches des nôtres et avec qui il est possible de débattre.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Est-ce un choix délibéré de ta part ?

Annette Wieviorka. — C'est une relation longue qui se noue au fil des années, avec des personnes que j'apprécie. J'aime discuter avec elles et j'ose espérer qu'il y a réciprocité. Quand je discute avec Emmanuel de Roux ou encore Emmanuel Laurentin sur la question des archives, Thomas Ferenczi ou d'autres, j'ai le sentiment que nous appartenons au même monde, quand bien même nous ne faisons pas le même métier. Nous avons un système de valeurs proche.

Jacques Walter. — Est-ce que tu trouves qu'il y a véritablement débat dans les médias sur un certain nombre de questions comme celles qui te touchent directement ? À lire *Le Monde*, on a parfois l'impression qu'il y a une sélection quasi-automatique des chercheurs impliqués dans le champ de la shoah, que les voix sont les mêmes, qu'il n'y a pas véritablement débat. Bref, il y a une interaction entre le journal et un certain groupe de chercheurs.

Annette Wieviorka. — C'est possible qu'il y ait une interaction. Certains chercheurs s'expriment plus dans certains journaux que dans d'autres. Henri Rouso, par exemple, s'exprime davantage dans *Libération*. Spontanément, j'enverrais plus facilement une tribune libre au *Monde*, comme je l'ai fait après le 11 septembre, et je ne penserais pas à *Libération*.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Est-ce que, justement, la tribune libre est un lieu d'expression indispensable pour parler de ton engagement ?

Annette Wieviorka. — Je n'ai éprouvé le besoin de m'exprimer dans ces tribunes libres que deux fois. C'est peu. Si je l'ai fait, c'est que j'étais effondrée par ce qui s'était passé lors de la conférence de Durban : la mise en place d'une idéologie et d'un antisionisme rédempteur, comme cela a été le cas pendant la période nazie pour l'antisémitisme. J'ai réagi au fait de voir se nouer l'idée selon laquelle l'existence de l'État d'Israël est la cause de tous les maux. C'était insupportable. À ce moment, je relisais *L'étrange défaite* de Marc Bloch. J'ai été sidérée par ce qui tournait autour de l'incapacité de l'histoire à montrer que les choses ne se répètent pas à l'identique, à permettre de penser le neuf et le surprenant. En somme, l'usage contraire que l'on en fait dans la rhétorique du devoir de mémoire.

Jacques Walter. — Comment te situes-tu par rapport à ce que tu as fait dans le cadre de la mission Mattéoli où, en l'occurrence, tu exerçais un travail d'expert ?

Annette Wieviorka. — Il y a deux problèmes dans l'expertise. Le premier est la perte de la liberté du questionnement. Quand on fait n'importe quel travail de recherche, on a la liberté de poser les questions que l'on veut au passé. Quand on est dans une commission d'experts, c'est la lettre de mission qui gouverne l'interrogation. Certes, *Auschwitz expliqué à ma fille* était aussi une commande. Il y avait des choses imposées – le dialogue, le questionnement, le nombre de pages, le format – qui fixent un cadre. Ensuite, il y a deux aspects dans la mission à laquelle j'ai appartenu. La mission initiale était un travail d'histoire. Les historiens qui en étaient membres l'ont fait en professionnels ; d'ailleurs, je pourrai publier la partie qui m'a incombée, et que j'ai dirigée, dans une revue dite scientifique. Après seulement, on a fait des recommandations en fonction de la vision qu'on avait dégagée. Sur ce plan, j'avais proposé, mais je n'ai pas été suivie,

¹ Instituée, sur recommandation de la mission Mattéoli, par le décret n° 99-778 du 10 septembre 1999, modifié par le décret n° 2000-932 du 25 septembre 2000, la Commission est chargée d'examiner les demandes individuelles présentées par les victimes ou par leurs ayants droit pour la réparation des préjudices consécutifs aux spoliations de biens intervenues du fait des législations antisémites prises, pendant l'Occupation, tant par l'occupant que par les autorités de Vichy. Par contre, la Commission n'est pas compétente pour examiner les demandes de réparation présentées par les personnes dont la mère ou le père a été déporté à partir de la France dans le cadre des persécutions antisémites durant l'Occupation et a trouvé la mort en déportation (décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000). Ce type de demande relève d'une autre procédure. La Commission, qui n'est pas une juridiction, est chargée de rechercher et de proposer des mesures de réparation ou d'indemnisation appropriées. Elle peut émettre toutes recommandations utiles, notamment en matière d'indemnisation. Ces recommandations sont ensuite transmises au Secrétaire Général du Gouvernement.

que l'on dissocie deux types d'approches. Pour comprendre, un retour aux conditions de départ s'impose. Nous étions trois historiens – Serge Klarsfeld, François Furet et moi-même – retenus pour des raisons morales et scientifiques. Quand le travail s'est orienté vers l'histoire et qu'il a fallu élargir la commission, notre réflexe a été de sélectionner les meilleurs spécialistes. Nous avons choisi Claire Andrieux, spécialiste de la banque, et Antoine Prost, spécialiste de l'histoire sociale, capable de traiter du grand nombre. Du reste, on aurait souhaité qu'il y ait encore d'autres historiens experts. Mais, s'ils entraient, on déséquilibrait la mission telle qu'elle avait été conçue. À ce stade, j'ai proposé, sans succès, qu'on dissocie les compétences : en l'espèce, qu'on mette, d'un côté, le travail d'historien et, de l'autre, l'élaboration des recommandations. Finalement cela n'a pas mal fonctionné. Toutes les décisions ont été prises de façon consensuelle. Dans la partie du rapport traitant des recommandations, on n'est plus dans l'expertise, tout au moins telle que je la conçois. La question à poser est alors de savoir si c'est au chercheur de dire ce qu'il faut faire, de signifier la morale. Dans un autre domaine, revient-il aux médecins de dire l'éthique médicale ? Je ne le crois pas. Les historiens n'ont pas à fixer l'éthique de la gestion du passé. Sur ce point, je suis très minoritaire parmi mes collègues. En fait, il y a plusieurs façons d'apprendre le passé et l'histoire a sa spécificité. D'autres discours ne sont pas nécessairement moins vrais que la vérité historique, pure et dure. Je pense à la littérature. Il y a probablement dans Balzac une vérité qui n'est pas celle des historiens, mais qui est celle de l'époque. À cet égard, lorsque j'aborde un sujet nouveau, je commence par la littérature. Je me suis intéressée à l'Afrique du Sud, j'ai lu Coetzee. Dans *La disgrâce*, il y a une vérité sur l'Afrique du Sud qui n'est pas celle des historiens, mais celle de la création.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Est-ce que dans le cercle des historiens œuvrant dans le même domaine que le tien, on a pu te reprocher certaines formes de ton engagement ?

Annette Wiewiorka. — D'abord, pour comprendre la critique à l'égard de mon engagement, il faut savoir que je n'ai pas eu une carrière facile. Ainsi, avais-je commis plusieurs livres quand j'ai été recrutée au CNRS. J'ai été très longtemps marginalisée. Aujourd'hui, je jouis d'un petit pouvoir personnel, qui n'est cependant pas un pouvoir dans l'institution. On me reproche d'être trop médiatique, on me reproche d'être trop communautaire. Lors de mon habilitation à diriger les recherches, pointait un questionnaire qui frôlait le reproche. Il portait sur un positionnement : à partir du moment où l'on s'occupe des Juifs, que l'on prend acte que, dans la période de Vichy, ils ont été coupés du corps social, on est bien obligé de reconnaître qu'ils ont une histoire propre, avec des archives propres. C'est ce découpage qui est l'objet de critique.

Jacques Walter. — Ceci mène au problème de la réception. Comment ton travail est-il reçu par les institutions juives, qui sont sensibles à l'histoire et qui déploient des efforts pour développer la mémoire de la shoah ? Et plus globalement, par tes interventions dans les médias, tu participes à la construction de modèles interprétatifs de l'événement ou des représentations de celui-ci, par exemple sous forme de films ou d'expositions photographiques. Peux-tu mesurer l'impact de ta parole auprès des publics ?

Annette Wiewiorka. — J'ai eu le prix Mémoire de la Shoah en 2000. Ce qui veut dire qu'on ne me l'a pas donné avant, parce qu'il y a des personnes n'apprécient pas l'orientation de mes recherches. On n'aime pas ceux qui viennent troubler la mémoire, qui ne disent pas forcément des choses agréables à entendre. Par exemple, quand je pointe que, dans l'après-guerre, régnait le silence sur la déportation, que le désir de ne pas créer de catégories spécifiques de déportés était partagé par la communauté juive. Le travail historique peut donc déranger des constructions mémorielles. J'en viens à la seconde partie de la question. Mon engagement dans les médias est très important sur le plan social et j'espère ne pas dire d'autres choses que ce que j'écris dans mes recherches. J'ai comme avantage sur mes collègues, mes vingt ans d'enseignement au lycée. Quand j'interviens dans les médias, je suis d'abord enseignante. Je me pose toujours la question de savoir comment je vais faire passer quelque chose de compliqué de façon à ce que cela porte. Mais j'essaye de ne pas faire de concessions. Au fond, cette question de l'engagement est omni-présente. Ainsi, je vois dans l'histoire des archives se dessiner deux conceptions. L'une est une conception extrêmement hautaine de la mission de l'archiviste, savant travaillant pour les autres savants. L'autre est en prise avec une fonction sociale élargie, du fait que tout un chacun a le droit d'aller aux archives. En outre, l'engagement, ou son refus, est manifeste dans la vie que j'appellerai quotidienne : généralement, j'accepte d'aller dans les lycées, dans des structures communautaires. Bref, on ne hiérarchise pas, on ne travaille pas pour une élite. Ce qui ne veut pas dire ne pas bien faire son travail de chercheur. Au contraire.

Jacques Walter. — Pour autant, est-ce du militantisme ? Nathalie Heinich propose le concept de neutralité engagée. À ton sens, peut-il qualifier le travail de l'historien ?

Annette Wiewiorka. — Pour moi, la neutralité est dans ce rapport à la vérité. On ne fait pas passer l'engagement aux dépens de la vérité. Je l'ai très bien vu dans mon militantisme concernant les archives. Tout ce qu'on a dit est toujours vrai, fondé. On en n'a pas rajouté. On n'a pas cherché à transformer les choses. Ce rapport est fondamental. Il ménage une zone de neutralité qui permet de travailler parce que, paradoxalement, elle est non conflictuelle. Le procès Papon en fournit un exemple. Je n'aime pas Papon. Il ne correspond à rien de ce que j'aime dans la vie. Or, il y a eu ce débat sur ce qu'il savait. Et ce que j'ai écrit à ce sujet ne coïncidait pas avec ce qu'avançaient les avocats de l'accusation. Plus encore, Jean-Marc Varaut, dans son plaidoyer, s'est appuyé sur mes travaux. Je me suis donc trouvé dans une situation impossible. Pourtant, une partie de ce que disait cet avocat est conforme à ce que je pense être la vérité. Quand le procès a été terminé, j'ai été soulagée. J'avais été en conflit frontal avec moi-même, en raison d'une tension entre l'impératif de vérité et la façon dont des choses se nouaient pendant ce procès. Même ancré dans la neutralité, l'engagement est risqué et coûteux.

Entretien transcrit et mis en forme par **Géraldine Jannin, CREM,**
université de Metz
Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter